

Custody Change On A Child Support Case

Is your child now living with you, but didn't before and a child support order exists?

Follow these easy steps:

1. File Two Petitions in The Family Court

- Modification petition
Terminates or suspends the child support order when a custody change is permanent or temporary.
- Order to Show Cause
Suspends your order while you wait for the hearing.

File immediately: The change only goes back to the petition filing date.

2. Prepare for Court

Provide proof to the Family Court documenting who the child lives with.

Bring as many documents as you can:

- Copy of lease showing the child(ren) lives with you
- A doctor's not showing a change in the primary parent
- Copy of your custody order
- Copy of school record

3. OCSS Will Receive Your New Court Order from Family Court and Update Your Child Support

Note: If your child was adopted tell OCSS and we will stop the child support order.

Resources



NYC Family Court
Custody &
Visitation



Child Support
Petition Forms



OCSS Website

Changement de garde dans un dossier de pension alimentaire

Votre enfant vit désormais avec vous alors que ce n'était pas le cas avant, et il existe une ordonnance de pension alimentaire ?

Veillez simplement procéder comme suit :

1. Déposer deux demandes auprès du Tribunal des affaires familiales (Family Court)

- Demande de modification
Met fin ou suspend l'ordonnance de pension alimentaire lorsqu'un changement de garde est permanent ou temporaire.
- Ordonnance de justification
Suspend votre ordonnance en attendant l'audience.

Déclarer immédiatement : le changement n'intervient qu'à compter de la date de dépôt de la demande.

2. Se préparer pour le tribunal

Fournissez au Tribunal des affaires familiales les documents justifiant de la résidence de l'enfant.

Apportez autant de documents que possible :

- copie du bail indiquant que l'enfant ou les enfants vivent avec vous ;
- attestation du médecin indiquant un changement de parent principal ;
- copie de votre ordonnance de garde ;
- copie du dossier scolaire.

3. L'OCSS (Bureau des Services de Pension Alimentaire) recevra votre nouvelle ordonnance du Tribunal des affaires familiales et mettra à jour votre pension alimentaire

Remarque : si votre enfant a été adopté, informez-en l'OCSS afin que nous puissions mettre fin à l'ordonnance de pension alimentaire.

Ressources



Affaires familiales
de New York City -
Garde et visite



Formulaires de
demande de
pension
alimentaire



Site internet
OCSS

Nous envoyer un courrier électronique à l'adresse dcse.cseweb@dfa.state.ny.us